

## SYNTHESE DE LA SEANCE HEBDOMADAIRE

### Occupation et conservation des terres

**Mercredi 20 novembre 2024 – 14h30-17h00**

Sous la coordination d'Alain **Vidal**, Fabrice **DeClerck** et Alain **Karsenty**, cette séance de l'Académie d'Agriculture de France explorait les enjeux de régénération des espaces agricoles et forestiers, en intégrant les dimensions économiques, écologiques et sociales, et en rendant compte des controverses actuelles.

Après une introduction par Patrick **Caron** (CIRAD) qui contextualisait les enjeux internationaux et locaux, Fabrice **DeClerck** (CGIAR) a présenté l'Etat des connaissances au niveau international, ensoulignant les conclusions des récents travaux de l'automne 2024, notamment la COP16 avec la mise en œuvre du *Global Biodiversity Framework*, les rapports IPBES, EAT-Lancet 2.0, et *Earth Commission*. Ces analyses mettent en lumière les interactions complexes entre biodiversité, alimentation et climat, tout en fournissant des indicateurs pour guider les transitions nécessaires.

Alain **Vidal** (Quantis) a ensuite présenté les enjeux techniques et économiques dans l'agro-industrie, mettant en avant l'émergence de l'agriculture régénérative, qui dépasse la simple neutralité carbone grâce aux indicateurs de performance établis par OP2B et WBCSD. Ces approches permettent non seulement de répondre aux régulations internationales mais aussi d'améliorer la résilience des chaînes de valeurs.

Sophie **Gourbat-Raimbault** (Hennessy) a présenté les enjeux techniques et économiques en viticulture, illustrant comment la viticulture cognaçaise évolue vers des pratiques régénératives. Parmi ces initiatives : agroforesterie viticole, éco-pâturage, implantation de haies et ruches, qui enrichissent les sols et favorisent la biodiversité. La certification Environnementale Cognac, objectif fixé pour 2028, soutient ces efforts en intégrant cinq piliers environnementaux.

Enfin, Alain **Karsenty** (CIRAD) a présenté les enjeux techniques et économiques en foresterie, analysant la tension entre préservation stricte des forêts anciennes et exploitation durable, exacerbée par l'objectif 30x30 de l'accord de Kunming-Montréal. La répartition entre *land sparing* et *land sharing* reste débattue, notamment autour de l'agroforesterie comme solution intégrée. Les points sensibles incluent les mécanismes de compensation et la dénonciation d'un "colonialisme vert" par les pays du Sud.

Après une discussion ouverte avec les participants pour enrichir les perspectives, Sébastien **Treyer** (IDDRI) a synthétisé les débats selon les axes suivants :

#### 1. *Land sharing & land sparing* : repenser les équilibres

Le débat entre "*land sparing*" (intensification des zones agricoles pour préserver la nature ailleurs) et "*land sharing*" (intégration de la biodiversité dans les paysages agricoles) a révélé que ces approches ne peuvent être séparées. Une combinaison des deux est souvent plus adaptée, dépendant des contextes locaux et des échelles.

Contrairement au discours dominant, intensifier l'agriculture pour libérer des terres peut provoquer un effet rebond en raison d'une attractivité nouvelle, comme l'accroissement de la déforestation. L'intégration de la biodiversité dans les espaces cultivés reste essentielle pour éviter de tels effets négatifs.

La multifonctionnalité, valorisée en France depuis des décennies, réémerge ici comme une stratégie clé. Cela implique de promouvoir des paysages où cohabitent production agricole et conservation des terres.

## **2. Le Capital Naturel : un fondement de la durabilité**

Les espaces agricoles et forestiers ne sont pas uniquement des moyens de production ; leur qualité écologique est un capital naturel à long terme. Régénérer la biodiversité et les services écosystémiques améliore la résilience des sols, des forêts et des systèmes productifs.

Le concept de régénération dépasse la simple conservation, impliquant la restauration active des écosystèmes dégradés qui soutiennent une activité économique. Ce paradigme devient central pour garantir une production durable dans les secteurs agricoles et forestiers.

L'idée d'intégrité écologique a été évoquée comme un indicateur clair et mesurable, permettant de mieux définir les objectifs de biodiversité. Cet indicateur de capital naturel a le potentiel de parler tant aux producteurs qu'aux chercheurs.

## **3. Eléments opérationnels et mise en œuvre**

Un des enjeux clés pour la régénération du capital naturel dans les écosystèmes productifs, agricoles ou forestiers consiste en la rediversification, la déspecialisation des grandes régions qui ont plutôt eu tendance à se spécialiser, pour des logiques d'économies d'échelle, pendant les 60 dernières années. Une coopération accrue entre les différents acteurs des chaînes de valeur est cruciale. Par exemple, les initiatives collectives pour la diversification agricole montrent l'importance des approches territoriales, combinant plusieurs filières sur un même territoire.

Réorienter les subventions actuelles vers des pratiques positives pour la biodiversité reste un défi, notamment en raison de leur rôle social actuel (ex. : soutien aux agriculteurs ou aux consommateurs). Une transition bien pensée nécessite d'intégrer ces facteurs dans les politiques publiques. Ainsi, plutôt que de payer les acteurs pour ne pas endommager la biodiversité (logique de coût d'opportunité), il est préférable d'investir dans des pratiques actives de conservation et de régénération.

L'Europe, par ses stratégies et ses réglementations (ex. : finance durable, lutte contre la déforestation importée), joue un rôle déterminant au niveau mondial dans la transition écologique. Toutefois, ces standards doivent être négociés pour éviter d'être perçus comme des barrières protectionnistes par les pays du Sud.

## **Conclusion**

Cette séance a mis en évidence des avancées importantes dans la compréhension des interactions entre biodiversité et production agricole. Toutefois, le succès de cette transition dépend de la capacité à fédérer producteurs, citoyens, chercheurs et décideurs autour d'objectifs communs, tout en intégrant les réalités économiques et écologiques. La régénération des espaces agricoles et forestiers, loin d'être une contrainte, se révèle être une opportunité majeure pour construire des systèmes résilients et durables.